

SYNDICAT DU LIE

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2025

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RESEAU	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU DU SYNDICAT Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	7
■	TARIF GROS CONSOMMATEURS COMPTEURS	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION	9
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	10
■	QUALITE DE L'EAU	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	10
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	10
■	PERFORMANCE DU RESEAU	12
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	13
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	14
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	14
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB	14
■	ETAT DE LA DETTE.....	14
■	AMORTISSEMENTS REALISES	14
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	15
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	16
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	16

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SYNDICAT DU LIE regroupe les communes de CHEZE (LA), HEMONSTOIR, LOUDEAC, PLEMET, PLUMIEUX, PRENESSAYE (LA), SAINT-BARNABE, SAINT-ETIENNE-DU-GUE-DE-L-ISLE et SAINT-MAUDAN.

Le syndicat du LIE adhère au SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

22 000 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} janvier 2020. La durée du contrat est de 10 ans. Il prend fin le 31 décembre 2029.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	25/05/2020	Modification du bordereau des prix pour réalisation de travaux et réfections de chaussées sous le régime des protocoles COVID 19
2	01/01/2022	Traitement des métabolites Modification du tarif de base du délégataire

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	de la peinture des menuiseries métalliques, des branchements, des branchements en plomb, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des ouvrages de traitement, des peintures extérieures, des peintures intérieures
Prestations particulières	manutention et évacuation des boues et des sous-produits, recherche de fuites, traitement des boues

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	de la peinture extérieure des réservoirs sur tour, de la voirie, des canalisations, des captages, des toitures, couvertures, du génie civil
Prestations particulières	Inspection télévisée des captages, traitement chimique des massifs filtrants

■ RESSOURCES EN EAU

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 022-212202881-20260917-2026170901-DE

• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2024 [m³]	Prélèvement 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Prise d'eau de Pont Querra - PLEMET	600	3 396 629	3 517 804	+3,57 %
Prélèvement d'eau de surface				
Total des prélèvements [m³]		3 396 629	3 517 804	+3,57 %

• Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2024 [m³]	Importé en 2025 [m³]
SDAEP	532 750	415 071
SYNDICAT DE LA MOTTE TREVE	2 142	6 997
SYNDICAT DE LA VIEILLE LANDE	10 226	11 516

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation 2024/2025
Station du Pont Querra PLEMET	12 000	3 138 310	3 287 867	+4,77 %
Traitement complet				

• Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2024	2025	Variation
Ressources propres	3 138 310	3 287 867	+4,77 %
Importations	545 118	433 584	-20,46 %
Total général	3 683 428	3 721 451	+1,03 %

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024	2025	Variation
Nombre d'abonnements domestiques (consommation inférieure à 200 m³/an)	10 435	10 464	+0,28 %
Nombre d'abonnements intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m³/an)	671	678	+1,04 %
Nombre d'abonnements non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m³/an)	37	41	+10,81 %
Nombre total d'abonnements	11 143	11 183	+0,36 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

• Répartition des abonnés par commune

CAMBOUT (LE)	307
CHEZE (LA)	380
COETLOGON	163
HEMONSTOIR	351
LOUDEAC	5 709
PLEMET	2 070
PLUMIEUX	628
PRENESSAYE (LA)	497
SAINT-BARNABE	627
SAINT-ETIENNE-DU-GUE-DE-L'ISLE	240
SAINT-MAUDAN	211
Total des abonnés	11 183

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2024	2025	Variation
Volume produit	3 138 310	3 287 867	+4,77 %
Volume importé	545 118	433 584	-20,46 %
Volume exporté	- 38 419	- 38 257	-0,42 %
Volume mis en distribution	3 645 009	3 683 194	+1,05 %
Volume vendu aux abonnés domestiques (consommation inférieure à 200 m³/an)	597 621	615 800	+3,04 %
Volume vendu aux abonnés intermédiaires (consommation entre 200 et 6 000 m³/an)	639 157	680 265	+6,43 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques (consommation supérieure à 6 000 m³/an)	1 901 273	1 971 378	+3,69 %
Volume total vendu aux abonnés	3 138 051	3 267 443	+4,12 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 59 m³ par an. Elle était de 57 m³ en 2024.

• Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2024 [m³]	Exporté en 2025 [m³]
SYNDICAT DE LA MOTTE TREVE	24 143	24 882
SYNDICAT DE L'HILVERN	13 145	12 150
SYNDICAT DE REGUINY RADENAC (56)	1 131	1 225
Volume total exporté	- 38 419	- 38 257

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2024	2025	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	654,6	650,6	-0,61 %

■ Tarification et redevances du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE D'AMENAGEMENT URBAIN ET RURAL FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

SYNDICAT DU LIE

EAU POTABLE

2025

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 18/09/2026

Publié le

ID : 022-212202881-20260917-2026170901-DE

tarif domestique du Syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU DU SYNDICAT y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	Abonnement ordinaire *	39,25	39,13	-0,31 %
	N° 1 (0 à 30 m³)	0,6396	0,6371	-0,39 %
	N° 2 (31 à 100 m³)	1,0228	1,0188	-0,39 %
	N° 3 (101 à 500 m³)	0,7036	0,7008	-0,40 %
	N° 4 (501 à 6 000 m³)	0,6015	0,5991	-0,40 %
	N° 5 (6 001 à 20 000 m³)	0,5822	0,5799	-0,40 %
	N° 6 (20 001 à 150 000 m³)	0,5503	0,5481	-0,40 %
	N° 7 (150 001 à 300 000 m³)	0,5248	0,5227	-0,40 %
	N° 8 (au-delà de 300 000 m³)	0,4610	0,4591	-0,41 %
	Vente en Gros	0,7404	0,7374	-0,41 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m³] (tranches en m³/an)	Abonnement ordinaire *	39,70	39,82	+0,30 %
	N° 1 (0 à 30 m³)	0,7989	0,7609	-4,76 %
	N° 2 (31 à 100 m³)	1,0699	0,6992	-34,65 %
	N° 3 (101 à 500 m³)	0,7823	0,6972	-10,88 %
	N° 4 (501 à 6 000 m³)	0,6411	0,7708	+20,23 %
	N° 5 (6 001 à 20 000 m³)	0,6164	0,7416	+20,31 %
	N° 6 (20 001 à 150 000 m³)	0,4329	0,5199	+20,10 %
	N° 7 (150 001 à 300 000 m³)	0,4329	0,5453	+25,96 %
	N° 8 (au-delà de 300 000 m³)	0,4329	0,6089	+40,66 %
	Vente en Gros	0,3000	0,3100	+3,33 %
Redevances et taxes	redevance SDAEP [€/an]	13,88	13,88	0,00 %
	Redevance performance eau potable [€/m³]	0,02	0,024	+20,00 %
	Redevance consommation d'eau potable [€/m³]	0,33	0,32	-3,03 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	Variation
Exploitant	144,11	143,58	-0,37 %
Collectivité	154,21	125,54	-18,59 %
redevance SDAEP	13,88	13,88	0,00 %
Redevance performance eau potable	2,40	2,88	+20,00 %
Redevance consommation d'eau potable	39,60	38,40	-3,03 %
TVA	19,48	17,84	-8,42 %
Total [€ TTC]	373,68	342,12	-8,45 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
-9,79 %

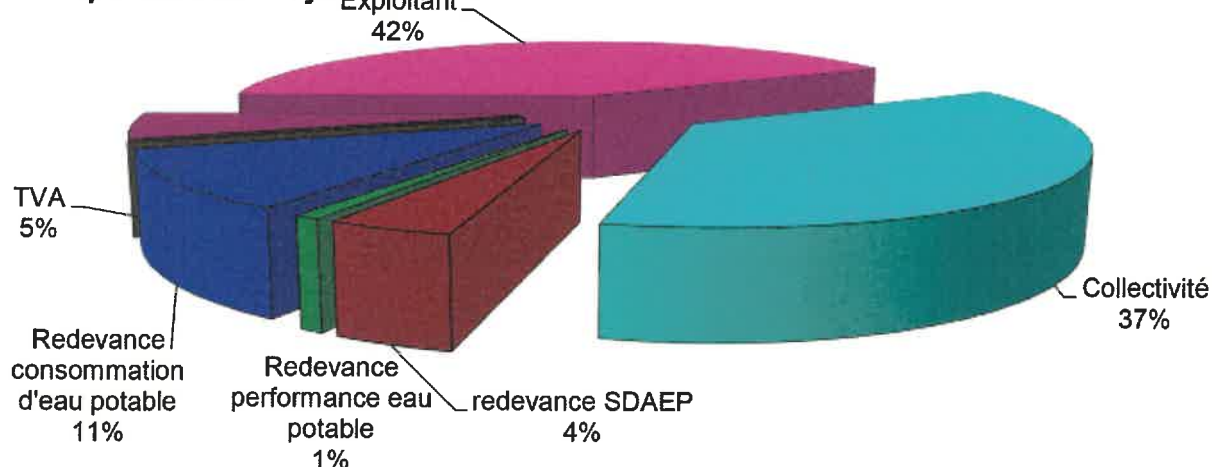
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

2,85 €/m³

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m³ :

0,0029 €/l

Répartition au 1er janvier 2026



■ **TARIF GROS CONSOMMATEURS COMPTEURS**

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	Variation
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement diam 15 mm	39,25	39,13	-0,31 %
	Abonnement diam 20 mm	39,25	39,13	-0,31 %
	Abonnement diam 30 mm	86,04	85,73	-0,36 %
	Abonnement diam 40 mm	156,21	155,62	-0,38 %
	Abonnement diam 50 mm	214,70	213,87	-0,39 %
	Abonnement diam 60 mm	273,17	272,11	-0,39 %
	Abonnement diam 80 mm	1 169,88	1 165,25	-0,40 %
	Abonnement diam 100 mm	3 119,24	3 106,83	-0,40 %
	Abonnement diam 150 mm	12 476,14	12 426,43	-0,40 %
	Abonnement diam 100 mm défense incendie	2 651,39	2 640,85	-0,40 %
	Abonnement diam 150 mm défense incendie	3 898,98	3 883,47	-0,40 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement diam 15 mm	39,70	39,82	+0,30 %
	Abonnement diam 20 mm	39,70	39,82	+0,30 %
	Abonnement diam 30 mm	121,99	122,30	+0,25 %
	Abonnement diam 40 mm	200,58	201,17	+0,29 %
	Abonnement diam 50 mm	266,09	266,92	+0,31 %
	Abonnement diam 60 mm	331,54	332,60	+0,32 %
	Abonnement diam 80 mm	2584,62	2626,93	+1,64 %
	Abonnement diam 100 mm	6599,29	6709,02	+1,66 %
	Abonnement diam 150 mm	26193,04	26629,58	+1,67 %
	Abonnement diam 100 mm défense incendie	3596,18	3669,33	+2,03 %
	Abonnement diam 150 mm défense incendie	4870,17	4973,51	+2,12 %
Redevances et taxes				
	TVA	5,5 %	5,5 %	

■ RECETTES D'EXPLOITATION

● Recettes de la collectivité

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	2 307 026,76 €	2 574 222,66 €	+11,58 %
dont abonnements	625 218,69 €	633 931,83 €	+1,39 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 2 155,17 €		
Recettes de volume exporté	4 111,00 €	7 766,00 €	+88,91 %
Total recettes de vente d'eau	2 308 982,59 €	2 581 988,66 €	+11,82 %
Autres recettes			
Excédent année précédente	27 988,00 €	44 399,00 €	
Divers	110,00 €	110,00 €	
Loyer antennes	10 460,00 €	10 669,00 €	
Total des recettes	2 347 540,59 €	2 637 166,66 €	

● Recettes de l'exploitant

	2024	2025	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	2 370 898,16 €	2 524 768,41 €	+6,49 %
dont abonnements	515 793,64 €	544 857,62 €	+5,63 %
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	- 1 815,81 €		
Recettes de volume exporté	27 361,65 €	27 459,21 €	+0,36 %
Total recettes de vente d'eau	2 396 444,00 €	2 552 227,62 €	+6,50 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	53	0	100 %	-
Conformité physico- chimique	60	0	100 %	

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

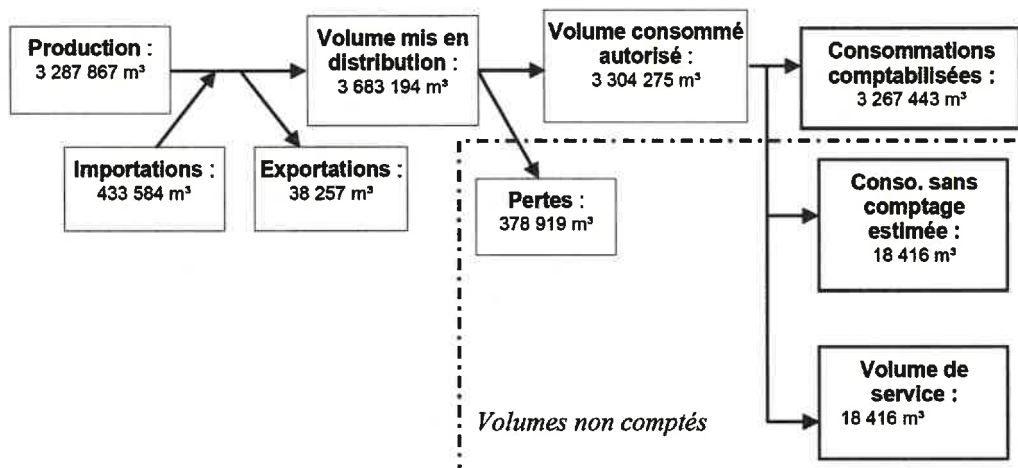
- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		nombre de points	points obtenus
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	TOTAL	120	120

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 18 416 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 18 416 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2021	2022	2023	2024	2025
Rendement du réseau de distribution [%]	85,5 %	85,0 %	85,9 %	87,2 %	89,8 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	2,6	2,6	2,3	2,1	1,8

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2,4	2,5	2,2	2,0	1,6

- **indice linéaire de consommation**=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 * longueur du réseau hors branchements)

	2021	2022	2023	2024	2025
Indice linéaire de consommation [m³/km/j]	14,2	13,9	13,3	13,4	14,1
Seuil de rendement [%]	67,8 %	67,8 %	67,7 %	67,7 %	67,8 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	12,185	13,014	13,216	13,320	5,410

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,8 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Honoraires étude schéma directeur	27 609 €
Honoraires maîtrise d'oeuvre extension / renforcement / renouvellement canalisations	79 820 €
Travaux hors programme	340 426 €
Travaux dévoiement réseau RN 164	1 912 €
Solde travaux réservoir de Malabry	48 462 €
Travaux sur canalisations fuyardes (selon G.P.R.)	280 174 €
Solde travaux tranche 62 canalisations	141 915 €
Travaux tranche 63 canalisations	851 155 €
Travaux tranche 64 canalisations	28 938 €

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2024	2025
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2025 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2024	2025
Encours de la dette au 31 décembre	3 880 386,00 €	3 546 161,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	374 836,00 €	375 491,00 €
dont en intérêts	41 717,00 €	41 266,00 €
dont en capital	333 119,00 €	334 225,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2021	2022	2023	2024	2025
Montant de la dotation aux amortissements	847 607,00 €	858 624,00 €	843 702,00 €	871 464,00 €	883 390,00 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS
D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER
ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU
SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Honoraires étude schéma directeur	72 686 €
Honoraires maîtrise d'oeuvre extension / renforcement / renouvellement canalisations	100 000 €
Travaux hors programme	540 000 €
Travaux dévoiement réseau RN 164	372 652 €
Travaux extérieurs usine	135 000 €
Reconstruction réservoir 2 000 m3 à Malabry	1 000 000 €
Solde travaux tranche 63 canalisations	468 565 €
Travaux tranche 64 canalisations	1 357 513 €
Travaux tranche 65 canalisations	455 665 €

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2024	2025
montants des abandons de créance	1 635,00 €	819,00 €